

FICHE DE POSTE

Intitulé du Poste	Chargé(e) de Mission Gestion et Exploitation du Site et du Plan d'eau
Nombre	Un (1) poste
Missions & Responsabilités	• Participer, auprès de la Direction Générale, à la définition des orientations stratégiques relatives au développement durable, à l'exploitation et à la gestion du site et du plan d'eau. • Intégrer les meilleures pratiques dans les approches de gestion et d'exploitation. • Proposer et accompagner la mise en œuvre des projets équilibrant enjeux écologiques, sociaux et économiques. • Participer à la réalisation ou mener les études relatives à la préservation et à la valorisation du site. • Identifier les opportunités d'innovation et de modernisation des modes de gestion et d'exploitation des différentes activités et opérations de l'Agence. • Assurer la coordination avec les autorités locales et les différents acteurs institutionnels (collectivités, administrations, corps sécuritaires) et la société civile. • Piloter et coordonner les actions sur les aspects liés à la protection de l'environnement, à la sécurité, à la gestion des espaces publics et à l'administration du plan d'eau. • Assurer la mise en œuvre de l'organisation, des équipements et des process relatifs à la conformité réglementaire de l'Agence vis-à-vis de l'administration et la gestion du plan d'eau. • Mettre en œuvre et suivre les conventions et programmes de partenariat et de coopération relatifs à la préservation de l'environnement, l'exploitation et à la gestion du site et du plan d'eau. • Piloter et superviser le bon déroulement des événements et manifestations organisés sur le site. • Représenter l'Agence, à la demande de la DG, lors des réunions, comités techniques, ateliers ou événements en lien avec la gestion et l'exploitation du site et du plan d'eau. • Participer activement à la diffusion des actions et bonnes pratiques de l'Agence. • Rédiger des notes de synthèse, rapports décisionnels, tableaux de bord et supports de présentation à destination de la Direction Générale. • Assurer une veille continue sur les textes réglementaires, les évolutions techniques et les innovations en matière de gestion environnementale et administration du plan d'eau.
Qualifications & Compétences	• Bonne connaissance du cadre réglementaire environnemental et d'administration du plan d'eau, de gestion des risques et de conformité aux normes nationales et internationales. • Bonne maîtrise des techniques de management de projet. • Aisance en communication institutionnelle et en relations partenariales. • Excellentes compétences en négociation et en communication écrite et orale.
Formation	• Formation supérieure en ingénierie, en administration, en management de projet ou équivalent
Expérience	• Minimum 10 ans d'expérience, dont au moins 5 ans dans un poste de responsabilité dans un domaine correspondant ou similaire au poste concerné, au sein d'un établissement public, semi-public ou d'une grande structure.

